



1998-III

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

LE BASSIN MEDITERRANEEN A L'HORIZON 2015-2020 : évolutions-perspectives

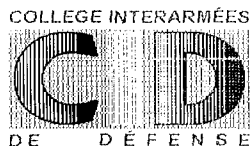
CDT PASSET FRANCK
Groupe C3

Décembre 1997

RESUME POUR RECHERCHE ET ARCHIVAGE DU MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

LE BASSIN MEDITERRANEEN A L' HORIZON 2015-2020 EVOLUTIONS - PERSPECTIVES

Après avoir détruit un mur à l'Est, l'Europe a fait le choix de construire un pont au Sud. Le partenariat qui s'instaurera d'ici l'an 2015-2020 définira un espace commun de paix. L'enjeu est immense : l'avenir de la stabilité, de la liberté et de la prospérité dans l'ensemble du bassin méditerranéen ; l'objectif qu'il est raisonnable d'atteindre est clair : réduire la fracture, l'incompréhension, les disparités qu'elles soient économiques, culturelles ou politiques entre les Etats et les populations de la région .



PARIS, le 15 Décembre 1997

Le bassin méditerranéen à l'horizon 2015-2020 :
évolutions - perspectives

Si analyser la sécurité dans la totalité du bassin méditerranéen peut apparaître comme une entreprise très audacieuse tant par l'ampleur de l'espace géographique considéré que par la diversité et la complexité des problèmes qui s'y posent, préjuger à l'échéance 2015-2020 de la situation que pourrait connaître cette région du globe dans ce même domaine relève alors de la gageure.

Il est cependant incontestable que la situation sur le flanc sud de l'Europe, rejetée à l'arrière-plan durant la période de la guerre froide en raison de la confrontation Est-Ouest dont le théâtre principal était l'Europe centrale, n'a cessé de croître en importance depuis la fin de l'existence de ce monde bipolaire.

Après avoir détruit un mur à l'Est, l'Europe a fait le choix de construire un pont au Sud. Le partenariat qui s'instaurera d'ici l'horizon 2015-2020 définira un espace commun de paix. L'enjeu est immense : l'avenir de la stabilité, de la liberté et de la prospérité dans l'ensemble du bassin méditerranéen ; l'objectif qu'il est raisonnable d'atteindre est clair : réduire la fracture, l'incompréhension, les disparités qu'elles soient économiques, culturelles ou politiques entre les Etats et les populations de la région.

L'ambition de ce mémoire est d'identifier la nature et d'envisager l'évolution de chacun des problèmes présents ou à venir dans la région en question dans la mesure où ils concernent la sécurité de l'Europe et des pays non européens riverains de la Méditerranée. Elle est ensuite d'examiner leurs interactions et poids respectifs pour tenter de définir, à grands traits, la situation sur le plan sécuritaire que connaîtra le berceau de l'humanité au début du 3ème millénaire.

L'histoire millénaire de cette partie du globe l'atteste : le bassin méditerranéen a toujours été le lieu d'affrontements pour des gains territoriaux. Les années à venir devraient cependant être marquées par la résolution du conflit israëlo-arabe, des foyers de tension de moindre importance entre la Grèce et la Turquie continuant à subsister.

La vocation d'Israël et son avenir ne peuvent être de rester une forteresse assiégée. Les prédécesseurs de Monsieur Netanyahou l'avaient très bien compris : ils avaient initié un processus de paix reposant sur la restitution de territoires au profit des palestiniens en contrepartie d'une assurance de sécurité. Le gel de ce processus provoqué par la politique israélienne actuelle ne pourra être que temporaire. En effet, le gouvernement d'Israël est et sera de plus en plus soumis à une double pression : intérieure, plus de la moitié de sa population est favorable au slogan « la paix contre la terre » et extérieure, les Etats-Unis supportent de plus en plus mal l'arrogance israélienne. L'actuel combat d'arrière garde du gouvernement israélien ne pourra se prolonger très longtemps face à la dynamique engendrée par ses deux volontés : la raison et l'intérêt de chacun finiront inéluctablement par l'emporter sur l'intransigeance. La création d'ici deux décennies d'un état palestinien viable possédant enfin son propre territoire ne sera alors plus une utopie. La question du Golan, plus délicate, pourrait aussi, grâce à cette dynamique, trouver un début de réponse : sa restitution à la Syrie en contrepartie de la paix pour Israël ne pouvant se concevoir qu'après d'après discussions quant à l'appropriation des réserves en eau de ce plateau.

Le dénouement heureux du conflit proche oriental, qui aura duré plus d'un demi-siècle, ne surviendra pas sans heurts ni attermoiements. Des périodes de gel ou pire de recul du processus de paix sont à prévoir. Mais les efforts des Etats-Unis, déterminés à faire enfin aboutir le dossier proche-oriental pour affirmer leur statut de puissance hégémonique ainsi que l'attitude décidée de l'Europe à jouer le rôle d'arbitre qui lui revient au regard de sa participation financière dans la résolution de ce conflit, seront à terme couronnés de succès.

L'intégrité du territoire égyptien menacée par les menées subversives soudanaises dans sa partie méridionale sera préservée. En effet, les jours du régime terroriste de Karthoum sont comptés : les bouleversements géopolitiques intervenus en Afrique des Grands Lacs prouvent la volonté américaine de renverser le gouvernement islamiste soudanais. L'Egypte y trouvera une nouvelle stabilité et pourra continuer à jouer le rôle modérateur qu'elle a tenu au Proche-Orient.

L'Europe balkanique continuera de voir sa situation se stabiliser sous l'oeil protecteur des Etats-Unis qui trouveront dans ce rôle la meilleure façon de signifier à l'Europe son manque de maturité politique. L'embrassement a été évité et le dispositif mis en place pour prévenir toute nouvelle poussée de fièvre prouvera son efficacité. Les revendications périodiques de la Grèce sur ses abords septentrionaux perdront, sous l'amicale pression de ses alliés otaniens, de leur virulence. Une des conséquences du conflit en ex-Yougoslavie sera, en fait, le rapprochement entre la Turquie et le monde arabe constaté au travers de l'aide apportée aux musulmans bosniaques.

Le seul véritable différent territorial qui semble devoir subsister dans le bassin méditerranéen sera le fait de la querelle gréco-turque concernant Chypre, les îles de la mer Egée et la Thrace occidentale. Les Etats-Unis ne voudront pas prendre position dans ce bras de fer opposant deux membres de l'OTAN et l'Europe ne

pourra pas intervenir efficacement car sa médiation se verra rejetée par la Turquie qui voit son adhésion à l'UE constamment repoussée. L'absence de médiateur crédible permettra donc à cette confrontation de perdurer et de connaître de temps à autres des poussées de violence.

La situation militaire qui prévaut actuellement dans la région méditerranéenne permet d'établir que cette zone n'est plus le théâtre potentiel d'une confrontation Est-Ouest.

L'intervention de l'OTAN pour mettre fin au conflit armé dans les Balkans a cependant prouvé que les activités de cette organisation pouvaient ne plus se limiter à la défense d'une zone déterminée par le Traité de Washington mais s'étendre à des régions jadis considérées « hors zone ».

De plus, la mise sur pied par l'UEO de l'Eurofor et Euromarfor confirme l'intérêt que porte l'Europe aux problèmes de sécurité militaire dans la région du bassin méditerranéen.

Une dynamique capable d'assurer à moyen terme la stabilité de cette région du globe est donc enclenchée. Elle se trouve déjà confirmée par la tendance positive que l'on peut constater quant à l'évolution des budgets militaires des pays méditerranéens : à l'exception de la Turquie et de la Grèce , tous les pays du pourtour méditerranéen ont réduit de façon conséquente leurs dépenses en équipements militaires. Même Israël dont la posture militaire vigilante était la garantie de sa survie s'est engagé, avec force, dans la voie d'une baisse significative de son budget militaire (16 % de son PIB en 1986 - 9,5 % en 1994).

La réduction des potentiels militaires des différents protagonistes du bassin méditerranéen est donc bien une réalité. Ce phénomène devrait se perpétuer voire s'amplifier car les pays sud méditerranéens verront dans le maintien de la VI^e flotte en Méditerranée et l'émergence d'un bras armé de l'Europe deux facteurs propres à assurer, en parallèle à leurs efforts respectifs, la stabilité militaire de la région méditerranéenne. Cette démarche leur apparaîtra comme étant la plus adaptée pour contrer le péril qui les menace à l'horizon 2010-2020 à savoir la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs tournés non pas vers l'Europe mais vers eux-mêmes.

La nécessité d'endiguer la montée de cette menace poussera donc les futures victimes potentielles à s'en remettre par réalisme aux Etats-Unis et à l'Europe. La dynamique de désarmement en sera d'autant mieux relancée et pourra s'inscrire dans un cadre plus général tel le TNP.

Le climat de confiance ainsi instauré entre les rives de la Méditerranée autorisera alors une évolution des pays fortement militarisés (Lybie, Syrie) vers une plus ample démilitarisation.

Le bassin méditerranéen connaîtra cependant à l'aube du 3ème millénaire la persistance de deux problèmes ne permettant pas une stabilité militaire totale de cette zone.

L'affrontement larvé entre la Turquie et la Grèce subsistera : aucun fait ni argument ne semble pouvoir être opposé à la volonté de ces deux pays de persister dans ce bras de fer. Des pics de tension continueront à apparaître à Chypre ou en Mer Egée, sans cependant déboucher sur un affrontement ouvert.

La capacité nucléaire d'Israël restera une pierre d'achoppement incontournable au Proche Orient. Le ressentiment arabe sera cependant atténué par le fait que la course aux armements ne constituera plus une priorité voire une nécessité. Ce monopole dans la partie Est du bassin méditerranéen sera mieux senti et donc mieux accepté qu'auparavant.

La conférence de Barcelonne, à laquelle tous les pays riverains de la Méditerranée ont été invités, a confirmé que l'Europe conçoit désormais le bassin méditerranéen comme une région qui forme un tout.

L'émergence d'une grande ambition politique commune existe donc bien : elle relatera l'idée quelque peu abandonnée d'un « forum méditerranéen » lancée par l'Egypte et ira bien au delà des buts poursuivis par la déclaration de Petersberg donnant mandat à l'UEO d'instaurer un dialogue entre l'Europe et les pays du Maghreb.

La réalisation de ce projet politique commun s'imposera de lui même grâce au constat selon lequel une communauté d'intérêts lie tous les pays du bassin méditerranéen. En effet, l'Europe, puissance politique en devenir, apparaîtra aux états sud méditerranéens comme seule capable de leur proposer un partenariat leur permettant d'exister politiquement face au phénomène de régionalisation que connaît notre monde. A l'inverse, les pays de l'Europe du sud verront dans cette alliance politique un moyen de contrebalancer l'influence des pays nord européens au sein de l'UE. Ce projet politique commun permettra d'assainir et de dynamiser les relations entre pays des deux rives de la Méditerranée. La méfiance, l'incompréhension voire la peur qui ont longtemps dominé entre les différents acteurs méditerranéens laisseront place à un respect et une estime réciproques. L'europeen appréhendera mieux le caractère particulier du monde musulman. L'arabe ne ressentira plus les projets européens comme autant de tentatives hégémoniques. Le fossé culturel se comblera progressivement, l'intégrisme islamiste ne suscitera plus autant de malentendus et le problème du terrorisme disparaîtra car plus aucun motif ne pourra justifier sa pratique .

Grace à la dynamique ainsi engagée, les relations interarabes s'amélioreront. Les problèmes aigus que connaissent certains pays pourront alors connaître une amorce de solution grace à l'action de l'UMA (Union du Maghreb Arabe), instance politique de conciliation qui rallie dès à présent toutes les faveurs de l'Europe. Les contentieux politiques pourront ainsi être traités dans un cadre adapté et de manière plus efficace : à titre d'exemple, l'isolement de la Libye au sein du monde arabe ne pourra persister après la disparition de son dictateur, évènement qui préfigurera son retour dans la communauté internationale.

L'Algérie trouvera dans ce partenariat politique un puissant soutien dans la recherche de solutions à ses problèmes actuels .

La Tunisie et le Maroc y trouveront de nouvelles motivations pour poursuivre les mutations politiques courageuses déjà engagées .

L'Egypte, enfin, y puisera une nouvelle vitalité pour réaffirmer son attachement aux valeurs démocratiques et renouveler ses efforts de médiateur .

La Turquie, pays incontournable au carrefour de modes de civilisation, sera intégrée dans un espace commun proche de l'UE (Union Européenne) qui reste à définir et ce malgré les réticences grecques. Cette démarche, visant à éviter son basculement hors de la sphère européenne, facilitera le lancement d'une passerelle entre le bassin méditerranéen et le monde turcophone d'Asie centrale. L'ambition politique ainsi affichée trouvera alors sa finalité en autorisant la coexistence entre trois types de conception de la société.

Ce projet politique de partenariat apparaît d'autant plus réalisable qu'il permettra à l'Europe de reprendre pied dans une région qui fut jadis sa chasse gardée. La motivation et la volonté d'aboutir seront donc fortes. Les pays arabes se féliciteront de ce rôle de contrepoids à l'influence américaine. Enfin, ce rééquilibrage, doublé d'une concertation sérieuse entre l'Europe et les Etats-Unis, autorisera un partage des tâches propre à favoriser le règlement du conflit israélo-arabe.

Les Etats-Unis d'Amérique considèrent et ne continueront à percevoir le bassin méditerranéen uniquement comme un corridor vers les gisements pétroliers du Proche Orient et de la mer Caspienne. Toute leur sollicitude économique sera de plus en plus tournée vers l'ALENA, le MERCOSUR et la zone Pacifique. Ils demeureront cependant favorables au développement économique de cette région du globe car sa stabilité et son contrôle conditionneront de façon non négligeable le bon fonctionnement de l'économie mondiale de marché.

Le champ est donc libre pour l'Europe qui lors de la conférence de Barcelone en novembre 1995 a lancé les bases d'un partenariat économique et financier pour la réalisation, à l'horizon 2020, d'une zone de libre échange englobant tous les pays du pourtour méditerranéen.

Il est probable que l'on assistera à une période de transition pour permettre aux économies du sud et de l'est de la Méditerranée de se préparer à affronter les conditions de la concurrence mondiale et d'abord européenne. En effet, pour l'économie de certains pays, tels la Syrie et la Libye, passer de l'étatisme dominateur au libéralisme débridé n'est pas la meilleure façon de construire une économie génératrice de développement.

Cette période sera d'autant plus nécessaire qu'elle permettra de réduire l'écart considérable entre pays exportateurs de ressources naturelles (Libye, Algérie) et les autres pays arabes du sud de la Méditerranée dont les économies sont moins prospères.

Cette phase, d'une durée probable de dix ans, permettra d'échapper à l'actuelle situation économique caractérisée par sa fragmentation et d'accéder ainsi à un état plus homogène.

La multiplication des projets régionaux est révélatrice de la vigueur avec laquelle cette phase a été lancée et devrait se poursuivre. Arabes, israéliens et européens ont compris qu'unir leurs efforts pour définir et réaliser ensemble des projets sur des secteurs clés tels que le partage de l'eau, la recherche agronomique et le

tourisme est la démarche pragmatique qui permettra de donner à l'espace méditerranéen toute sa cohérence et son unité.

Une fois cette première étape franchie, les pays du pourtour méditerranéen pourront enfin accéder à ce qui apparaît être dès aujourd'hui leur ambition : une zone de libre échange entre le Nord et le Sud où s'exprimera un véritable partenariat entre économies tendant à atteindre le même niveau de développement.

Cette vision à première vue utopique est cependant plausible car elle correspond non seulement à la volonté mais aussi aux intérêts de tous les acteurs méditerranéens.

En effet, Israël et l'autorité palestinienne verront, dans cet espace économique intégré, la meilleure alternative pour non seulement instaurer des échanges fructueux entre eux mais aussi et surtout stimuler leurs économies respectives.

L'Algérie trouvera pour une bonne part son salut dans l'émergence de cet espace économique. Certes, il lui sera difficile de participer à la phase initiale mais l'ampleur du mouvement englobera par la suite son économie. Ses richesses naturelles et son potentiel de développement lui permettront alors de combler son retard et de s'afficher à l'horizon 2020 comme un partenaire reconnu.

La Turquie, acteur économique incontournable, sera l'un des soutiens les plus actifs à ce projet : l'instauration d'une communauté économique méditerranéenne constituera pour ce pays la meilleure façon de biaiser le refus grec de son adhésion à l'Union Européenne.

Mais le facteur qui contribuera le plus efficacement à la mise sur pied de cet espace économique commun sera le défi démographique. La population arabe doit progresser entre 1990 et 2025 de 90 % tandis que celle de l'Europe n'augmentera que de 6 %. Ce déséquilibre et les flux migratoires qu'il pourrait engendrer ne trouveront une solution que grâce à un développement concerté des économies concernées.

Les acteurs du bassin méditerranéen ont pris conscience de cette menace et sauront relever le défi pour qu'elle se transforme en un formidable atout : la croissance démographique combinée à une élévation du niveau de vie provoquera une demande accrue et dynamisera un marché ouvert, facteurs favorables à une économie régionale prospère.

C'est aussi la parade la plus efficace qu'ils pourront opposer au chômage endémique qu'ils connaissent : certains pays sud méditerranéens affichent un taux d'inactifs dépassant les 25 %, leurs économies dynamisées ramèneront ce chiffre sous la barre des 10 %.

Ce projet conservera toutes les faveurs de l'Europe car il calmera ses inquiétudes sur la menace démographique qu'elle peut ressentir et surtout car il sécurisera son approvisionnement énergétique : 40 % de ses besoins en gaz et pétrole passent aujourd'hui par la Méditerranée, ce chiffre sera porté à 50 % à l'horizon 2025.

Ce projet est donc vital pour les pays du Maghreb et du Machrek : il représente leur chance d'accéder à un stade de développement leur permettant de continuer à exister dans le processus de mondialisation des économies.

A la lumière des perspectives ébauchées dans les quatre précédents domaines, il apparaît possible de dresser, à grands traits, un tableau réaliste du bassin méditerranéen à l'aube du troisième millénaire.

Le facteur économique sera, sans conteste possible, l'élément déterminant de la transformation que connaîtra cette région du globe à l'horizon 2015-2020.

Les éléments favorables à une amélioration de la situation économique de l'espace méditerranéen sont déjà en place :

- l'intérêt de l'Europe pour une prospérité des pays du bassin méditerranéen est indéniable. Il se renforcera au fil du temps car les étapes successivement franchies laisseront peu à peu apparaître de nouveaux marchés, de nouveaux débouchés capables de stimuler sa propre économie ;

- l'aspiration des pays du sud, de l'est du bassin méditerranéens et de la Turquie à une embellie de leurs économies par le biais d'un partenariat renforcé est une évidence

- enfin, le désir américain d'assurer la stabilité et la sécurité de cette région obligera cet acteur à entretenir le processus de développement économique.

La dynamique ainsi engagée permettra une mise en sourdine des problèmes politiques. La perte de vitesse des idéologies se confirmera : le débat stérile sur les séquelles du colonialisme s'éteindra de lui-même ; les intégrismes politique et religieux ne pourront plus s'alimenter du terreau de la pauvreté et verront leurs effets pervers s'estomper.

Ce cycle d'expansion économique partagée par tous les pays de cette région ouvrira une période propice aux règlements des problèmes territoriaux qui ont souvent opposé les acteurs méditerranéens.

Le nombre, la proximité géographique, l'absence d'éléments naturels séparant ces derniers, autant de facteurs qui furent jadis sources d'affrontements, se transformeront en atouts pour oeuvrer à l'instauration d'échanges fructueux. Le nouveau cadre ainsi défini saura mettre un bémol aux différends territoriaux car leurs justifications, souvent anciennes, ne pourront s'opposer aux dividendes promis par la nouvelle donne économique.

Les priorités économiques sauront enfin donner un coup de frein salutaire à la frénésie de suréquipement militaire qui aura animé cette région du monde pendant un demi-siècle.

Cette logique stérile et suicidaire ne survivra pas à la multiplication des échanges que connaîtra le bassin méditerranéen. Les priorités budgétaires et financières apparaîtront alors clairement aux décideurs politiques. Elles leur imposeront des choix propres à assurer l'avenir par un effort d'investissement dans des outils de production et non dans l'accumulation d'arsenaux capables d'assurer la destruction.

La logique marchande l'emportera sur la démarche guerrière qui a longtemps prévalu et souvent dominé les rapports entre états méditerranéens..

Cet enchaînement de faits consacrera ainsi la prédominance de l'économie sur tous les autres facteurs .

Le récent attentat à Louxor ne doit pas faire illusion et encore moins désespérer de voir s'engager, à moyen terme, l'Égypte et plus généralement l'ensemble du bassin méditerranéen dans une ère de sécurité et de prospérité.

Les actes désespérés de terroristes égarés, les querelles territoriales d'un autre âge et les différends politiques souvent mineurs pèseront peu face à la déferlante de l'essor économique qui a pris naissance et s'affirmera d'ici quelques années.

Cette dynamique, alimentée et soutenue par les aspirations de tous les peuples méditerranéens à un mieux vivre et mieux vivre ensemble, balayera à l'horizon 2015-2020, les obstacles et réticences à instaurer un partenariat global profitable à tous les états du pourtour méditerranéen.

L'Europe a perçu l'importance à relever ce défi ; elle a compris que son avenir ne se jouera pas seulement dans le pari de son élargissement à l'Est mais aussi par l'instauration rapide et complète de ce partenariat avec les états du bassin méditerranéen.

Cette prise de conscience d'une communauté de destin est d'autant plus salubre qu'elle représente l'atout majeur dont dispose cette région du globe pour aborder avec confiance le troisième millénaire.